

DIALOGUE RIVERAIN

Donges et sa raffinerie

REUNION N°9 – 16 octobre 2013

LES PARTICIPANTS :

- Mme Auffret Maire de Donges
- M. Morice Conseiller Municipal et Vice-président OSCD
- M. Delalande Adjoint au Maire – Membre CARENE
- M. Dannequin Principal du Collège Arthur Rimbaud
- M. Klein Association de défense du Brivet
- M. Le Gal Association de défense du Brivet
- M Le Mélinandre Association Bonne Nouvelle
- M. Bernard UCAID
- Mme Pichon Association Rue du Stade
- M. Etchenou Représentant riverains
- M. Pavard Directeur de la raffinerie
- M. Bracou Responsable QSEH (Qualité, Sécurité, Environnement, hygiène)

- M. Cherpion Secrétaire Général de la raffinerie
- Mme Wambergue Service Communication de la raffinerie
- Mme Louis Service Communication de la raffinerie
- Mlle Berthé Consultante Alphacoms
- Absents excusés : M. Bodinier, M. Redsand, Mme Vautey, M. Saget, Mme Paraiso.

Synthèse des échanges de la réunion :

A noter : Le groupe accueille M. Dannequin, nouveau principal du collège Arthur Rimbaud.

A noter : la présentation power point projetée lors de la réunion est jointe en annexe.

Retour sur les incidents récents

Episodes d'odeurs :

Voir slide n°3

Les odeurs sont survenues en raison d'un outil de mesure défectueux sur un ballon. Des travaux sont en cours pour changer la technologie de mesure des niveaux sur ce ballon et un système de lavage a été mis en place pour éviter la reproduction de ces épisodes. Ce système sera maintenu jusqu'à la fin des travaux, prévue pour la fin de l'année.

Incident du 11 juillet :

Voir slide n°4 pour le déroulé des événements.

Il est rappelé que la coupure de la voie ferrée a été effectuée par mesure de prévention. En effet, aucun des capteurs positionnés le long de la voie n'a été activé du fait de la fuite sur l'unité d'alkylation, ce qui indique qu'il n'existait pas de risque à proximité de la voie ferrée. La circulation ferroviaire a repris à 8h10, en accord avec la Préfecture et après que l'unité ait été isolée.

Un REX (retour d'expérience) a eu lieu en Préfecture la semaine suivante. Les simulations effectuées après l'incident montrent que l'événement était de faible ampleur : le risque serait demeuré faible, même si la fuite avait été plus importante. Les mesures d'urgence activées par la raffinerie ont, en outre, très bien fonctionné.

L'incident a pourtant été accompagné d'une forte mobilisation médiatique, à la fois au niveau local et national. Ceci est dû d'une part au fait que des messages alarmants ont été communiqués dans les gares concernées par la SNCF et, d'autre part, à une rédaction sans doute trop anxieuse des communiqués émis par la raffinerie.

Par ailleurs, la faible importance de l'événement a conduit l'interlocuteur de la mairie de Donges contacté par la raffinerie dès 5h21, dans le cadre de la procédure d'alerte, à ne pas informer la mairie avant l'ouverture des bureaux ; mais les médias s'étant emparés du sujet, Mme Auffret a découvert l'information dans la presse.

Le retour d'expérience prévoit qu'à l'avenir, chaque événement engageant une coupure de la voie ferrée sera considéré comme événement majeur et traité comme tel, notamment en termes de procédures d'information.

Coupures du réseau électrique (août) :

Voir slide n°5

Le 6 août, des coupures de réseau RTE ont provoqué une coupure générale de l'alimentation électrique de la raffinerie. Aucun sur-événement n'a eu lieu, la mise en sécurité des installations a fonctionné.

Le 8 août, la situation s'est produite de nouveau.

La raffinerie est pourtant alimentée par deux sources redondantes. La recherche des causes de ces coupures est en cours chez RTE.

Ces coupures, qui provoquent l'arrêt général des installations, nécessitent un redémarrage comme après un Grand Arrêt, ce qui représente des contraintes et des coûts importants pour la raffinerie. Cela donne également lieu à des épisodes de torche.

A la suite de la deuxième coupure, la raffinerie, qui a des objectifs de sécurité et de disponibilité à tenir, a demandé l'intervention de la Préfecture auprès de RTE pour garantir la sécurisation de l'alimentation de la raffinerie.

Dépassement seuils SO₂ (3 octobre) :

Voir slide n°6

Pour rappel, les torches sont des organes de sécurité de la raffinerie, qui permettent l'échappement des gaz. Le 3 octobre, une soupape s'est levée pour évacuer les gaz sur une ligne riche en H₂S (hydrogène sulfuré).

Pour rappel également, la raffinerie n'est pas habilitée à alerter la population. C'est Air Pays de la Loire qui émet et lève les alertes à partir des mesures de ses capteurs. Une alerte ne peut être levée que lorsque la concentration en SO₂ (dioxyde de soufre) est repassée sous le seuil d'information pendant plusieurs heures.

A partir du moment où la détection a eu lieu, des actions ont été menées sur les débits des unités principales et sur les charges (utilisation de brut moins soufré) de la raffinerie, de manière à repasser sous le seuil d'information. Ces actions ont été maintenues jusqu'à l'identification de la soupape concernée et retour à la normale.

Slide n°7 :

Le nombre de pics de SO₂ par an a fortement baissé ces dernières années.

Slide n°8 :

L'empreinte SO2 globale de la raffinerie a baissé dans la durée.

Information : les associations ont été contactées par Air Pays de la Loire pour la mise en place d'un réseau de nez bénévoles sur la commune, sur le modèle de ce qui se pratique en Normandie. Les représentants de la raffinerie rappellent l'intérêt d'un tel réseau : avoir des interlocuteurs réactifs, capables d'alerter la raffinerie sur des odeurs et de qualifier les odeurs en temps réel, pour identifier plus rapidement leur origine et mettre en place plus rapidement des actions correctives.

La raffinerie rappelle également qu'elle encourage les riverains à se manifester le plus rapidement possible en cas de nuisance, afin de faciliter l'identification rapide de l'origine et la mise en place de mesure correctives.

Mise en place d'un groupe de travail sur l'information des habitants

Voir slides n° 11 et 12

La mise en place d'un groupe de travail permettra dans un premier temps de faire un état des lieux de l'existant et de partager les objectifs de l'information riverains, avant d'identifier les meilleures solutions.

D'ores et déjà, différentes visions des objectifs sont exprimées : mieux communiquer sur les fins d'incidents ; informer instantanément les riverains en cas d'incident ou de dépassements de seuils ; rappeler le numéro de téléphone de la raffinerie à tous les habitants; etc. Ces objectifs devront être étudiés dans le cadre du groupe.

Sont déjà volontaires pour participer au groupe :

- Mme Pichon
- Mme Auffret
- M. Delalande
- M. Morice
- Un membre de l'association de défense du Brivet
- Un membre de l'UCAID
- Un salarié d'une entreprise de la zone Bonne Nouvelle
- Un représentant de l'enseignement
- Un représentant de la maison de retraite

Objectif : première réunion avant la fin de l'année.

Rapport sociétal et environnemental

Pour la première fois, et dans la continuité de Dialogue Riverains, la raffinerie a souhaité éditer un rapport sociétal et environnemental, pour expliquer les activités de la raffinerie et les actions qu'elle mène sur son territoire (en matière de Sécurité, d'Environnement, de Ressources Humaines, de soutien aux associations, etc.).

L'idée est que le prochain rapport puisse être orienté selon les attentes et besoins d'information des riverains et autres interlocuteurs. La prochaine réunion de Dialogue riverains sera donc l'occasion de commenter ce rapport et d'écouter les propositions et attentes des participants pour le rapport 2013.

Point sur le PPRT :

L'enquête publique a été prolongée d'un mois, avec deux séances supplémentaires en novembre. Ceci pour prendre en compte la forte mobilisation de la population. Au total, 8 séances auront été organisées.

Deux points à noter :

- M. Le Mélinandre, représentant des entreprises de Bonne Nouvelle, informe que l'association a déposé une demande de modification du PPRT : dans le cadre du PPRT, il sera demandé aux entreprises des investissements lourds, entièrement à leur charge, alors que le dossier voie ferrée, qui suivra, devrait à terme condamner la zone. Ce qui pose principalement problème aujourd'hui aux entreprises de la zone est le manque de visibilité : peut-on investir et se développer sur Bonne Nouvelle ? Quelles solutions pour les entreprises qui ont besoin d'être proches de Total ? quel intérêt de rester sur Donges pour les autres ?
M. Delalande observe qu'il est nécessaire de mettre en place une stratégie de réserve foncière pour ces dernières.
- Mme Auffret informe que des propositions de relogement ont été faites à la famille Martel, avec la possibilité de mise à disposition de maisons propriétés de Total, mais qu'elles ont fait l'objet de refus de la famille. Aucune solution n'a donc pour le moment été trouvée à la situation de cette famille.

Une réunion CLIC est prévue le 17/12.

Prochaine réunion

Mercredi 22 janvier 2014, de 18 à 20 heures au Cercle.

Ordre du jour proposé :

- Transport de matières dangereuses ;
- Avis des membres de Dialogue Riverain sur le rapport RSE ;
- Point sur l'information des riverains ;
- Point sur la voie ferrée ;
- PPRT.